



Anglet, le 11 juillet 2023

Chers parents,
Chers élèves et étudiants,

Nous avons le plaisir d'accueillir votre enfant, ou de vous accueillir, si vous êtes étudiant(e), à la rentrée 2023. Vous trouverez ci-après quelques informations utiles.

RENTRÉE le lundi 4 septembre

- **Le matin :**

- Seconde Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**2 ASSP**)
- Seconde Animation-Enfance et Personnes Âgées (**2 AEPA**)
- Première année CAP Agent de Prévention et de Médiation (**1 APM**)
- Secondes Générales et Technologiques (**2 GT**)

- Première année BTS Management Commercial Opérationnel (**MCO 1**)
- Première année BTS Économie Sociale Familiale (**ESF 1**)
- DE Conseiller en Économie Sociale Familiale (**DE CESF**)
- 1^{ère} année de DTS Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (**DTS 1**)
- 3^{ème} année de Licence professionnelle Commercialisation des Produits et des Services Sportifs (**LP3 CPSS**)

Accueil des **internes à 9 h** (élèves et étudiants)

Accueil des **étudiants à 9 h 30**

Accueil des **lycéens à 10 h**

Ces élèves et étudiants sont libres l'après-midi (y compris les internes, sur autorisation écrite des parents). Seuls les internes sont attendus au self.

- **L'après-midi :**

- Première Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**1 ST2S**)
- Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social (**T ST2S**)
- Première Sciences et Technologies de Laboratoire (**1 STL**)
- Terminale Sciences et Technologies de Laboratoire (**T STL**)
- 1^{ère} générale (**1 G**)
- Première Animation-Enfance et Personnes Âgées (**1 AEPA**)
- Terminale Animation-Enfance et Personnes Âgées (**T AEPA**)
- Première Accompagnement, Soins et Services à la Personne (**1 ASSP**)
- Terminale Accompagnement Soins et Services à la Personne (**T ASSP**)
- Terminale CAP Agent de Prévention et de Médiation (**T APM**)

- Seconde année BTS Management Commercial Opérationnel (**MCO 2**)
- Seconde année BTS Économie Sociale Familiale (**ESF 2**)

Accueil des **internes à 13 h** (élèves et étudiants)

Accueil des **lycéens à 14 h**

Accueil des **étudiants à 14 h 30**

Dans chaque classe, le Professeur Principal reçoit ses élèves/étudiants, présente le déroulement de l'année, donne l'emploi du temps, fait une lecture approfondie du règlement intérieur, vérifie les informations administratives, les régimes, les langues vivantes et les options des élèves/étudiants.

- **Emploi du temps**

Les cours débuteront le **mardi 5 septembre au matin**, à l'heure de l'emploi du temps. Cet emploi du temps est provisoire, il pourrait être encore modifié durant les 2 premières semaines.

Des journées ou des temps d'intégration sont prévus pour les classes entrantes. La participation des élèves à ces journées d'intégration est obligatoire, elles font partie intégrante de la formation.

Compte tenu de cette période d'accueil et d'intégration pour les entrants du lycée technologique et professionnel, **les emplois du temps seront aménagés entre le jeudi 7 et le vendredi 8 septembre 2023**. Ces modifications ponctuelles seront visibles dans Pronote.

- **Fournitures scolaires**

Chaque enseignant indiquera aux élèves et étudiants à la rentrée le matériel nécessaire à acheter. Les élèves et étudiants devront prévoir de quoi écrire pour les premiers jours de rentrée (feuilles de papier et crayons).

Les élèves et étudiants inscrits en BTS ESF, 1 CAP, 2 CAP, 1 AEPA et T AEPA devront avoir en leur possession des **écouteurs filaires** (prise mini-jack) **pour les cours d'espagnol**.

- **Fournitures demandées pour l'internat**

1 couette, 1 oreiller, 1 paire de draps ou 1 housse de couette, 1 paire de pantoufles, nécessaire de toilette.

Tout objet de valeur reste sous la responsabilité des familles.

- **Transports scolaires**

Pour toute inscription ou renouvellement, vous devez vous connecter sur le site :

↳ des transports scolaires Nouvelle-Aquitaine :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

↳ des transports scolaires de la Communauté Pays Basque (Txik Txak):

<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre/se-deplacer/le-transport-scolaire>

- **Manuels scolaires**

↳ Pour tous les élèves (hors enseignement supérieur)

Le système de location est reconduit pour la rentrée 2023. Un forfait de 50 euros maximum sera facturé sur la note annuelle 2023-2024.

↳ Livres-cahiers ou livres consommables

Le montant d'achat des livres-cahiers, en version papier ou numérique, sera facturé aux familles avec une réduction de 26% par rapport au prix public (il figurera sur la facture annuelle 2023-2024).

La distribution des manuels scolaires et des livres se fera le jeudi 31 août :

Lycée professionnel

- 2 ASSP et 2 AEPA : 9h à 10h
- 1 ASSP et 1 AEPA : 10h à 11h
- T ASSP et T AEPA : 11h à 12h

Contre un chèque de caution de 20 €
(non encaissé)

Lycée général et technologique

- 2 GT : 13h à 14h
- 1 STL, 1 ST2S et 1 G : 14h à 15h
- T STL et T ST2S : 15h à 16h

Contre un chèque de caution de 50 €
(non encaissé)

Aucun manuel scolaire ne sera distribué sans chèque de caution.

Enseignement supérieur

↳ Pour les étudiants de BTS MCO (1ère et 2ème année) :

Les livres seront commandés par l'établissement afin que les étudiants bénéficient d'une réduction de 26 % ; le montant correspondant sera noté sur la facture annuelle.

- **Bourses nationales**

Les familles des élèves **non boursiers en 2022-2023** auront la possibilité de faire une demande de bourses entre le 1er septembre et le 19 octobre 2023 pour l'année scolaire 2023-2024. Des informations plus précises vous seront communiquées à la rentrée.

- **Bourses enseignement supérieur**

Afin d'attester de leur inscription en BTS, DTS ou DE CESF au Lycée Stella Maris auprès du CROUS de Bordeaux, les étudiants devront faire parvenir leur notification conditionnelle de bourses au secrétariat par mail (accueil@stellamarisanglet.fr) le plus rapidement possible.

- **Communication avec les familles**

↳ Le carnet de liaison

Chaque élève doit toujours l'avoir en sa possession.

Ce carnet, très important, permet une meilleure relation entre la famille et l'établissement. Il y sera consigné l'emploi du temps donné à l'élève à la rentrée et vous y trouverez également le règlement intérieur, les bulletins d'absences et de retards et les sanctions mineures (rappels à l'ordre, retenues).

↳ Les bulletins trimestriels, semestriels

Ils seront téléchargeables et visibles par les parents et les élèves/étudiants sur **Pronote** ; n'oubliez pas d'informer tout changement d'adresse (mail ou postale) ou de téléphone en cours d'année au secrétariat.

↳ Pronote

Les notes, le cahier de texte et d'autres informations administratives (campagne de bourses, **certificat de scolarité**) sont accessibles sur Pronote, après l'obtention d'un code individuel qui vous sera communiqué à la rentrée.

Une messagerie est également intégrée à cet outil pour communiquer avec l'établissement (enseignants et vie scolaire)

↳ Le secrétariat (contact@stellamarisanglet.fr)

Ouverture tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le vendredi) pour les familles et aux récréations pour les élèves et étudiants selon leur emploi du temps.

↳ La comptabilité (compta.familles@stellamarisanglet.fr)

Ouverture tous les matins de 9 h à 12 h pour les familles et aux récréations pour les élèves et étudiants selon leur emploi du temps.

↳ L'accueil (accueil@stellamarisanglet.fr) :

Ouverture tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h (sauf le mardi après-midi)

Le Lycée sera fermé du VENDREDI 14 JUILLET au VENDREDI 18 AOÛT 2023 inclus ; réouverture le LUNDI 21 AOÛT 2023 à 9 h.

Nous vous souhaitons un bel été,

Frédéric RICAUD
Directeur

Philippe DAUDIGNON
Adjoint de Direction